



Législature 2025-2030
DELIBERATION N°12-2025
DU 18 DECEMBRE 2025

**CREDIT BUDGETAIRE SUPPLEMENTAIRE CONCERNANT DES AMORTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES
AU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025 DE LA COMMUNE DE PERLY-CERTOUX**

Vu l'article 30, lettre d) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

Vu le projet pour la commune d'enregistrer des amortissements complémentaires dans le compte de fonctionnement 2025 comme présenté à la commission des finances et soutenu par celle-ci lors de la séance du 25 novembre 2025 consacrée pour l'essentiel à l'examen du budget 2026 ;

Vu l'impact des amortissements complémentaires proposés en 2025 sur les charges de fonctionnement futures et en particulier les amortissements ordinaires futurs en prévision des importants investissements que devra engager la commune dans un proche avenir ;

Sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal

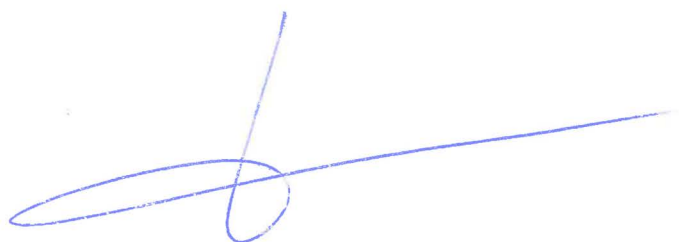
D E C I D E

à l'unanimité des membres présents, soit 16 voix « pour »

1. De procéder à des amortissements complémentaires en 2025 d'un montant total de 1'500'000 CHF sur les investissements suivants :

- Compte 3410.001.14000.20		
Terrain et patinoire synthétique	500'000 CHF	
Total à charge de la rubrique 34.383 du compte de résultat		500'000 CHF
- Compte 6150.014.14010.20		
Aménagement rte de Certoux, entre le ch. du Pont et la rte de Lully	400'000 CHF	
- Compte 6150.026.14010.20		
Mise en zone 20 et 30 km/h du village de Certoux	300'000 CHF	
- Compte 6150.030.14010.20		
Mise en zone 30 km/h rte de Certoux		
Tronçon rte de Lully/ch. du Relai ainsi que ch. de la Mairie	300'000 CHF	
Total à charge de la rubrique 61.383 du compte de résultat		1'000'000 CHF

2. De comptabiliser ces amortissements complémentaires en 2025 sous les rubriques :
34.383 pour un montant de 500'000 CHF
61.383 pour un montant de 1'000'000 CHF
3. D'ouvrir à cet effet un crédit budgétaire supplémentaire 2025 de 1'500'000 CHF.
4. De couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal stroke extending to the right.

Pour Mme Bénédicte de Raemy, Présidente
Giuseppe Ungaro
Secrétaire